

été confiée à plusieurs membres très compétents du personnel de la Bibliothèque du Parlement. Les étudiants en histoire du Parlement canadien leur devront une reconnaissance éternelle.

La reconstitution en anglais et en français des débats de la Chambre des communes est maintenant terminée. Il reste la tâche, non négligeable, de préparer le texte français des premiers débats du Sénat. Lorsque cette tâche sera terminée, le Canada possédera un texte bilingue de toutes les délibérations de son Parlement fédéral, depuis ses origines, en 1867, jusqu'à nos jours. Ces textes reconstitués sont une source historique précieuse et inégalable.

### **Troisième législature, première session du 26 mars 1874 au 26 mai 1874**

#### **Contexte**

La deuxième législature du Canada, bien que de courte durée, a été riche en émotions. Le gouvernement élu en août 1872 a ouvert sa première session le 5 mars 1873, pour être prorogé dans le scandale, le 13 août suivant. Il a été de nouveau convoqué le 23 octobre pour une seconde session qui s'est avérée fatale. Un nouveau gouvernement s'est présenté à la Chambre le 7 novembre, mais il a tout fait de demander prorogation pour permettre le retour de ses ministres et d'autres candidats grâce à des élections partielles. En dépit de sa victoire complète, il n'allait pas y avoir de troisième session et la seconde législature a pris fin le 2 janvier 1874.

La deuxième législature fut dominée par des discussions au sujet du « scandale du Pacifique », des accusations de malversations financières graves de la part du Parti conservateur qui était au pouvoir lors des élections générales de 1872. Pour ne pas s'exposer à un vote négatif aux Communes sur cette question, sir John A. Macdonald et ses collègues déposèrent leur démission le 5 novembre. Ils furent immédiatement remplacés par un gouvernement constitué par le parti d'opposition de la Réforme ou Parti libéral. C'est la seule fois qu'un gouvernement canadien a démissionné à la suite de la défection de ses adhérents et a été remplacé par un autre gouvernement sans élections générales. Le nouveau gouvernement était dirigé par l'éminent chef du parti réformiste ontarien, Alexander Mackenzie, de Sarnia. Ce n'est qu'après des tergiversations de près de deux mois quant aux avantages relatifs d'une troisième session comparativement à ceux d'une élection en vue d'un mandat clair que le gouvernement Mackenzie a demandé au Gouverneur-Général, lord Dufferin, de mettre un terme à la deuxième législature et d'émettre les brefs d'élection pour la deuxième élection générale en dix-sept mois.

Bien que la loi ne l'exige pas, on essaya, dans la mesure du possible, de tenir les élections simultanément dans tout le pays. La plupart des districts électoraux votèrent à la fin de janvier ou au début de février, ce qui empêcha le parti au pouvoir de tirer un avantage électoral du décalage des scrutins. (La Loi électorale de 1874, une pièce maîtresse de la législation adoptée par le nouveau gouvernement, institua une journée de scrutin unique pour les élections générales.) Les libéraux, maintenant la position adoptée lorsqu'ils étaient dans l'opposition, firent campagne en promettant une grande réforme de la *Loi électorale du Canada*, la création d'une Cour suprême et des projets de construction moins ambitieux pour le chemin de fer transcontinental qui avait été promis à la Colombie-Britannique lorsque celle-ci s'est jointe à la Confédération en 1871. Cette plate-forme a soulevé une impressionnante vague de soutien auprès de la population.